

Limitons les volumes de déchets dans les encombrants non valorisables



Les déchets collectés dans la benne des encombrants sont directement enfouis sans tri complémentaire. Pour préserver l'environnement et alléger les coûts, nous devons faire en sorte de déposer dans cette benne exclusivement les déchets non valorisables.

Déchets non valorisables :

les calages en polystyrène, l'isolant, la laine de verre, la laine de bois, les moquettes, le papier-peint, le placo, le plâtre, les vitres, les bassines, les cintres plastiques, le papier bulle, les jouets hors jouets à piles ou électriques, les objets en plastique...



Benne à encombrants